

Service civique Devenir volontaire

DONNER DE SON TEMPS AUX AUTRES, AGIR POUR LE BIEN COMMUN, VIVRE UNE EXPÉRIENCE EN SERVANT L'INTÉRÊT DE TOUS : VOILÀ L'OBJECTIF DU NOUVEAU SERVICE CIVIQUE QUI S'ADRESSE AUX 16-25 ANS. EN PROPOSANT DIFFÉRENTES MISSIONS AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ, LA VILLE DES ULIS FAIT PARTIE DES 10 VILLES PIONNIÈRES EN ESSONNE.

Ils seront cinq jeunes de 18 à 25 ans à s'investir dans une mission aux côtés des personnes âgées ou des jeunes filles des quartiers par exemple. Il y en a aussi pour celui qui souhaite agir pour la planète, pour la réussite éducative ou pour la culture. Le Service civique répond aux enjeux de société : le développement durable, le bien vieillir, la lutte contre l'exclusion, l'éducation



En pratique

La durée des missions du service civique peut varier de 6 à 12 mois. Selon les situations, vous percevrez une aide comprise entre 540 € et 640 €/mois. La protection sociale est prise en charge par l'État. Contrairement au dispositif national ou il faut être âgé de 16 ans au moins, les missions aux Ulis s'adressent aux plus de 18 ans. Pour plus d'informations : www.service-civique.gouv.fr. Un site pratique avec des témoignages, un forum, et un moteur de recherche permettant de trouver une mission par date, par thématique ou par lieu.

humaine individualisée, le service civique volontaire ne peut être qu'une expérience humaine enrichissante, explique Maud Olivier, maire des Ulis. C'est aussi une manière de grandir, de découvrir de nouveaux métiers et de nouveaux milieux. Il peut également jouer un rôle pour ramener les jeunes déscolarisés vers les études et les réconcilier avec les institutions ».



et la culture pour tous, la condition des femmes... Créé en mars dernier pour remplacer le service civil, il espère toucher 10 000 jeunes dès 2010, et 75 000 d'ici à 5 ans. « Dans une société



Zoom sur les missions proposées aux Ulis

1 • Avec le service Jeunesse. Favoriser l'écoute et la prévention avec le jeune public féminin des quartiers : entretenir un dialogue, entendre les difficultés d'expression dans la vie publique, dans les rapports filles-garçons, sur les questions de prévention santé (contraception, grossesse précoce...)

2 • Avec le Centre communal d'action sociale (CCAS). Rompre l'isolement des personnes âgées et handicapées : visite des personnes isolées, accompagnement dans les activités...

3 • Avec la direction des Affaires culturelles. Développer des animations en direction du jeune public et des adolescents au cinéma Jacques Prévert ; rechercher de nouveaux publics et participer à la création d'une école de spectateurs avec la direction artistique de l'Espace culturel Boris Vian.

4 • Avec le service Développement durable. Animation et accompagnement de la collecte sélective en porte-à-porte et à la gestion des déchets sur la ville.

5 • Avec le service Éducation. Étude de faisabilité d'une maison des parents, projets dans le temps périscolaire et le projet de réussite éducative.

Certaines de ces missions nécessitent un diplôme spécifique (Bac+2 par exemple), d'autres demandent simplement un bon sens du contact, de l'autonomie, du dynamisme ou de l'aisance dans la prise de parole en public.

Pour plus de renseignements : 01 72 86 50 03

Pour lutter contre le « décrochage » L'école de la deuxième chance

Chaque année, des milliers de jeunes quittent l'école sans diplôme ni qualification. Les écoles de la deuxième chance les accueillent. Ils ont tous entre 18 à 25 ans, et tentent de monter un vrai projet professionnel, comme Anne-Sophie. Rencontre.

Anne-Sophie a été bonne élève jusqu'en 3^e au collège. Jusqu'au jour où elle déménage, passant d'un établissement plutôt « BCBG » des Hauts-de-Seine à une ZUP de Seine-et-Marne, et quitte ses copains. Une nouvelle vie, un grand écart déstabilisant : « J'ai commencé à sécher les cours... Du jour au lendemain, j'ai dégringolé. J'ai arrêté l'école ; je suis restée un an et demi sans rien faire ». Elle trouvera finalement un travail comme commis de salle dans un restaurant parisien ; une petite fille verra le jour aussi. Pour elle, « pour avoir un bon avenir », elle reprend le chemin des cours et intègre l'école de la deuxième chance.

L'école s'adresse à ceux qui ont tourné le dos au tableau noir. Chaque année, 130 000 jeunes quittent le système éducatif sans diplôme, parfois même avant 16 ans, l'âge de la fin de la scolarité obligatoire. Ici, Anne-Sophie réapprend à son rythme, les bases des mathématiques, du français,

travaille son anglais, se met à l'informatique, et élabore un projet professionnel. La moitié de la formation, qui dure entre 9 et 12 mois, se déroule d'ailleurs en entreprise.

Anne-Sophie partage ainsi son temps entre ses cours et le syndicat intercommunal *Courtabœuf Développement*, où elle organise *Les Foulées*, une course à pied ouverte aux salariés des entreprises de Courtabœuf et des administrations avoisinantes. Dans une société élitiste française où la performance du « meilleur » commande et verrouille l'accès à l'emploi, la méthode a fait ses preuves. Parmi les derniers stagiaires sortis, certains ont décroché leur CDI ou leur CDD ; d'autres partent vers une formation ou préparent un concours. De belles victoires.

L'école de la deuxième chance, 01 69 87 02 20 (Ris-Orangis), ou 01 69 29 80 70 (Courtabœuf).

